

Madame la Présidente,

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint le dossier de presse du Ministère de l'Economie, des Finances et de la relance publié mardi 10 novembre, annonçant les détails du plan pour accompagner la numérisation des commerçants. Le plan gouvernemental repose sur 4 acteurs principaux : la Banque des Territoires, CCI France, CMA France et Bpifrance.

2 missions sont attendues pour les CCI :

- La campagne d'appels sortants vers les commerçants (30 000 appels pour les CCI) lancée la semaine dernière ;
- Les diagnostics de maturité numérique des commerçants (via l'outil Digipilote, et potentiellement avec une convention France Num).

Le Gouvernement a en parallèle mis en ligne la plate-forme « Clique Mon Commerce » dont les CCI sont parties prenantes : un référencement de solutions numériques pour accompagner les commerçants dans le maintien et le développement de leurs activités. Je vous invite à vous connecter à <https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr>

Je vous invite à relayer largement le dossier de presse ainsi que le lien ci-dessus vers la plate-forme.

Vous trouverez également ci-dessous les liens web avec les informations utiles sur les aides de l'Etat :

- **Un document synthétique** résumant les principaux instruments de soutien économique aux entreprises : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/Mesures_soutien_eco_doc_synthetique.pdf
- **Une foire aux questions**, très complète, avec les réponses aux interrogations les plus récurrentes sur les mesures de soutien ainsi que les contacts utiles : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/covid19-soutien-entreprises/faq-mesures-soutien-economiques.pdf

Notre CCI est à votre disposition pour compléter votre information.
Cordialement,

Jean-Paul POULET

Président de la CCI Ardèche

